



# Associations et bénévolat en mouvement à Paris.

Cécile Bazin - Marie Duros  
Dominique Thierry - Jacques Malet

Cette étude est construite notamment à partir de coopérations nouées avec :

- France Bénévolat,
- La direction générale des Impôts,
- Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative,
- La revue *Juris Associations*
- Le service Associations du Journal officiel,
- Les réseaux associatifs d'Ile-de-France

# Sommaire

***Objectif et démarche ..... 3***

***Paris en quelques chiffres ..... 4***

***La vie associative à Paris ..... 6***

1. Dix années de créations d'associations dans le département.....6
2. Evolution comparée du nombre de créations dans le département, dans la région et sur l'ensemble national .....6
3. Le rayonnement des associations créées à Paris .....7
4. Des associations pour quoi faire ? .....8
5. Quelques informations sur les associations sportives.....9
6. Forte instabilité associative à Paris.....10
7. Les associations employeurs.....12
8. Estimation du nombre d'associations vivantes à Paris .....13

***Un aperçu du bénévolat à Paris ..... 15***

9. D'abord quelques repères au plan national.....15
10. Les bénévoles du département.....17
  - a) Les « *bâtisseurs associatifs* » .....17
  - b) Les bénévoles dans le domaine social et caritatif .....17
  - c) créations d'associations et bénévolat dans le domaine social et caritatif 19
  - d) Dans le domaine sportif .....20
  - e) Combien de bénévoles à Paris ?.....20

***L'intermédiation active, une fonction  
réellement  
indispensable à Paris ..... 23***

# Objectif et démarche :

□ Cette nouvelle étude se présente comme un **panorama de la vie associative et du bénévolat**, tel qu'il est désormais proposé par notre centre d'étude et de recherche, dans tous les départements pour lesquels la demande est exprimée.

□ Pour l'association nationale France Bénévolat, il s'agit d'un investissement utile et important. Elle souhaite amorcer ainsi une analyse partagée avec les Collectivités Territoriales, ici dans le cas particulier avec la Ville de Paris. L'objectif est de définir conjointement, en toute transparence et en partenariat étroit, les meilleures stratégies et les priorités d'action pour que France Bénévolat assure au mieux sa mission « **d'intermédiation active** » entre les associations et les bénévoles. Faciliter ces relations indispensables, pour un renforcement des liens sociaux et des solidarités...de proximité ou d'ailleurs.

□ Elaborée à partir de données officielles et le plus souvent inédites, cette étude vise à aider les acteurs locaux à mieux connaître le contexte dans lequel ils agissent, et à définir éventuellement un plan d'actions. Ce travail permet aussi de valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif du département et de fournir aux observateurs et aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

□ L'étude rassemble des données chiffrées relatives à la démographie associative ainsi qu'un aperçu de l'engagement bénévole et des initiatives de celles et ceux que nous nommons les « **bâtisseurs associatifs** ». Ces données permettent de situer le département, tant par rapport à l'ensemble national que par rapport à l'ensemble de l'Île-de-France ou encore par rapport à des départements urbains et très peuplés comparables, comme le Nord, les Bouches-du-Rhône, le Rhône et la Seine-Saint-Denis.

□ Nous sommes ici dans un département très particulier, notamment dans la mesure où il abrite un grand nombre d'activités qui le dépassent et qui concernent la région, mais aussi dans bien des cas l'ensemble national. Dans le domaine des associations, cette caractéristique est très marquée. Elle présente, comme on le verra, bien des avantages en termes d'image, mais aussi de nombreux inconvénients en termes d'identité.

□ Cette spécificité parisienne accentue encore la difficulté, et renforce la nécessité de construire et d'organiser une fonction d'intermédiation active et volontariste entre les associations à la recherche de bénévoles et les bénévoles potentiels. Cette fonction, moins encore qu'ailleurs, **ne peut se réduire** à une simple et automatique mise en relation. Elle doit contribuer au lien nécessaire et permanent entre des organismes que l'on doit accompagner dans la définition de leurs besoins et des bénévoles potentiels qu'il faut aider à exprimer leurs attentes et leur savoir faire.

□ Enfin, afin de bien situer la raison d'être de cette étude (« surtout pas une étude pour une étude ») le Président de France Bénévolat Paris s'est totalement impliqué dans les conséquences de l'analyse et dans la définition d'orientations stratégiques et opérationnelles très ambitieuses.



# Paris en quelques chiffres

Capitale politique de la France et pôle intellectuel très actif, Paris, rayonne sur l'ensemble du territoire français. Sa densité culturelle attire de nombreux visiteurs et de nombreux touristes venus du monde entier. La ville de Paris comprend 20 arrondissements. Elle constitue à elle seule un département situé au cœur de la région Ile-de-France.

Après une perte d'habitants enregistrée entre 1990 et 1999 (-1.26%), il semble que la population soit aujourd'hui stabilisée. On comptait 2 123 686 habitants en 1999 et on estime qu'ils étaient environ 2 150 000 en 2003. Comme dans les autres départements franciliens, les mouvements de population sont nombreux : seulement 30,8% des habitants recensés à Paris en 1999 étaient nés dans la capitale. Par comparaison, on en comptait 79,1% nés et recensés en 1999 dans le Nord, 52,3% dans les Bouches-du-Rhône, 55,8% dans le Rhône. La Seine-Saint-Denis présente les mêmes caractéristiques que Paris, avec seulement 28,9% de personnes nées dans le département.

On observe le même écart entre la région Ile-de-France et la province, pour ce qui concerne la proportion de personnes recensées dans le département en 1999 et déjà présentes en 1990. Avec 70,3% pour Paris, et 76,9% pour la Seine-Saint-Denis, on est nettement au-dessous des proportions du Nord (92,3%), des Bouches-du-Rhône (85,6%), et du Rhône (83,6%). Comme on l'imagine, l'instabilité démographique est un facteur pénalisant pour l'activité associative, dès lors qu'elle nuit à l'engagement bénévole durable. D'où, comme on le verra, une forte instabilité dans ce domaine.

Paris concentre une grande partie d'étudiants et d'actifs. Les moins de 15 ans ne sont en effet que 14,2%, alors qu'ils sont 21,2% dans le Nord, 18,5% dans les Bouches-du-Rhône, 19,4% dans le Rhône, 22% en Seine-Saint-Denis et 19,8% au plan national. Les plus de 60 ans sont 18,8%, alors qu'au plan national ils sont 20,7%. Le département est faiblement industrialisé. Seulement 15,3% de la population active travaille dans le secteur secondaire. La désindustrialisation de Paris s'est accompagnée d'une tertiarisation intense, puisque le secteur des services emploie aujourd'hui 84,6% des actifs. Ces deux caractéristiques vont plutôt dans un sens favorable à la densité de la vie associative.

La capitale concentre les plus grandes institutions d'Etat : l'Assemblée nationale, la présidence de la République, le Sénat et les différents ministères et secrétariats d'Etat. Paris accueille aussi la plupart des ambassades et le siège de l'Unesco. La Bourse, les principaux sièges sociaux des grandes banques et des compagnies d'assurances, le secteur des services aux entreprises, le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur, les grandes maisons d'édition et les grands médias y sont présents également. Cette forte concentration d'administrations et de sièges sociaux n'est pas sans incidence sur le tissu associatif parisien.

Le niveau de vie à Paris est nettement supérieur à celui de la province. Le salaire moyen par habitant est de 31 000 €. Par comparaison, il est de 18 900 € dans le Nord, de 20 300 € dans les Bouches-du-Rhône, de 21 300 € dans le Rhône, et de 19 600 € en Seine-Saint-Denis. Ce niveau de vie élevé se traduit par des dons plus élevés qu'ailleurs. En moyenne, les parisiens déclarent environ 460€ de dons, au 2<sup>e</sup> rang derrière les Hauts-

de-Seine. L'écart est important avec le département classé au 3<sup>e</sup> rang, puisque le don déclaré dans les Yvelines est de l'ordre de 310 €. La moyenne nationale est de 250 € environ. La densité des donateurs est également plus élevée qu'ailleurs, puisque Paris compte 28,2% des foyers imposables déclarant un don à l'administration fiscale, ce qui place le département là encore au 2<sup>e</sup> rang, cette fois derrière le Haut-Rhin. Par comparaison, le Nord présente une proportion de 19,9%, les Bouches-du-Rhône de 20,2%, le Rhône de 24,3% et la Seine-Saint-Denis de 16,5%. La proportion nationale est de 21,7%.<sup>1</sup>

Dans un autre domaine touchant à la générosité, indiquons que la proportion de porteurs de cartes de donneur d'organes passant par le dispositif Internet mis en place par l'association France ADOT est plus forte qu'ailleurs, avec 876 porteurs de cartes pour 1 million d'habitants à Paris, contre 519 dans les Bouches-du-Rhône, 474 en Seine-Saint-Denis, 563 dans le Rhône et 562 dans le Nord.

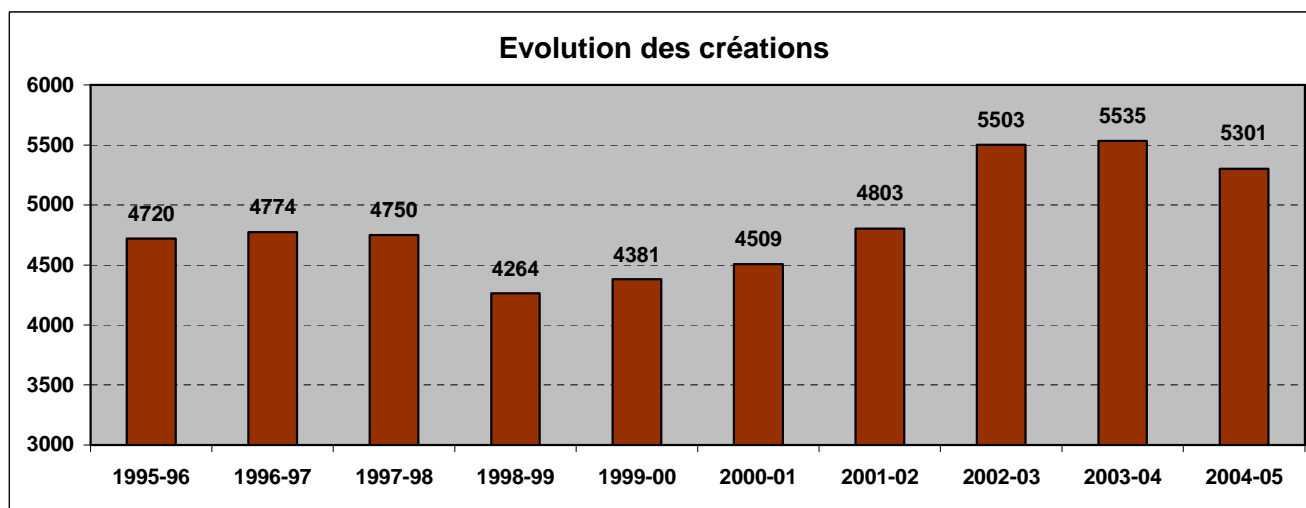
---

<sup>1</sup> « *La générosité des Français* » - Dixième édition – CerPhi - novembre 2005.

# La vie associative à Paris

## 1. Dix années de créations d'associations dans le département

Un graphique permet de montrer la variation annuelle des dépôts de statuts d'association dans la capitale. Nous avons adopté le rythme de l'année scolaire qui correspond bien au rythme associatif.

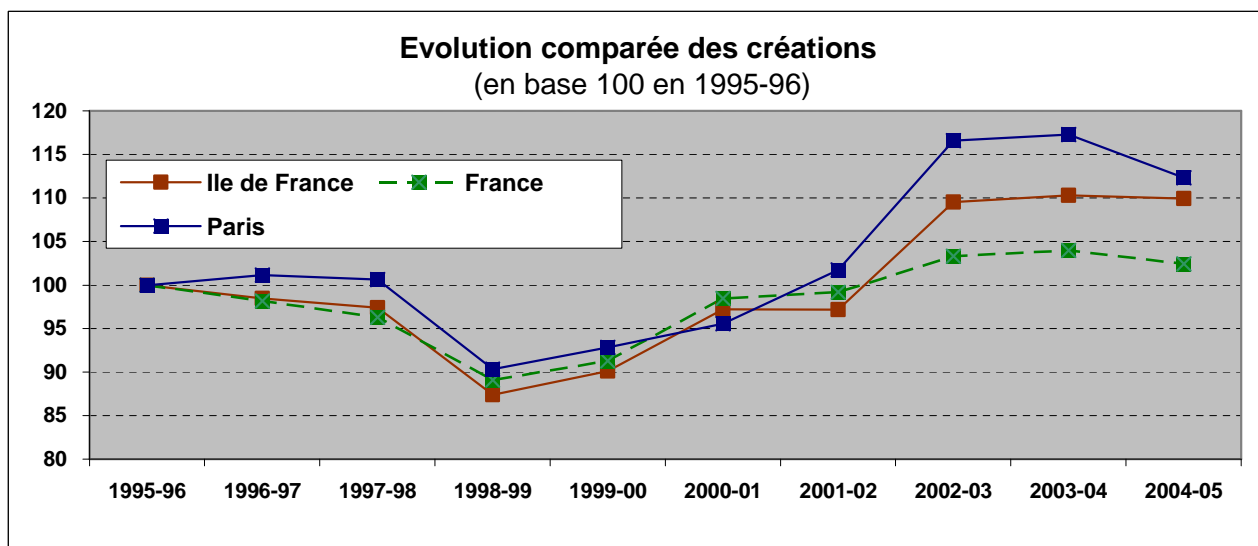


Source : Service Associations du Journal officiel.

Après 3 années assez stables, Paris connaît en 1998-99 une forte baisse des créations d'associations. Jusqu'en 2004, l'augmentation est ensuite constante, avec un bond significatif de 14,6% en 2002-2003. La dernière année marque un certain recul, avec une baisse de 4,4%. Cette année est-elle atypique dans une période de croissance qui ne serait pas encore achevée ou sommes-nous entrés dans un nouveau cycle de « repli créatif » ?

## 2. Evolution comparée du nombre de créations dans le département, dans la région et sur l'ensemble national

Le graphique suivant est construit en base 100. Il permet de situer le département dans son contexte régional et national.



Source : Service Associations du Journal officiel et traitement CerPhi.

On est frappé par les similitudes des 3 courbes. C'est assez peu surprenant s'agissant de Paris et de l'Ile-de-France puisque les créations à Paris représentent 38,5% de l'ensemble régional des 8 départements d'Ile-de-France. Les tendances sont toujours identiques, à l'exception de la première et de la dernière année, où l'on compte moins de créations d'associations à Paris, alors qu'en Ile-de-France, le nombre est constant. Ces tendances sont plus ou moins accentuées suivant les années. Ainsi, en 1999-2000, l'augmentation des créations est moins marquée à Paris que sur l'ensemble de la région ; elle est, inversement, plus forte l'année suivante.

Si les créations annuelles enregistrées à Paris influencent la courbe de la région, on ne peut en dire autant s'agissant de la courbe nationale. Elles représentent en effet moins de 8% des créations en France métropolitaine. Pourtant, jusqu'en 2000, les deux courbes se suivent. A partir de 2001, les évolutions restent parallèles mais l'augmentation annuelle des créations est beaucoup plus forte à Paris que sur l'ensemble de la France. Précisons clairement que l'intensité des créations est une simple donnée. En aucun cas un critère de dynamisme associatif, et souvent un signe d'instabilité du tissu local. Outre le fait que de fort nombreuses associations sont d'éphémères organismes de circonstances (voyage de promotion d'élèves ou d'étudiants, organisation d'une manifestation...), l'arrivée de nouvelles structures en grand nombre perturbe forcément l'existant, au moins quant au nécessaire partage de la ressource bénévole, comme on le verra plus loin.

### 3. Le rayonnement des associations créées à Paris

Comme indiqué dans l'introduction, Paris jouit d'un statut très particulier qui se traduit largement dans la répartition des associations créées localement. Nous avons donc profité de la circonstance pour organiser un recensement spécifique qui fait ressortir quatre catégories d'organismes.

- des associations à vocation purement locale, comme des associations sportives, des associations de défense des résidents d'un quartier, des amicales d'étudiants ou de personnel d'une entreprise.... ;
- des associations dont le rayonnement apparaît régional, souvent des associations à caractère social ou culturel ;
- des associations nationales comme des groupements professionnels, des organisations politiques, des associations créées pour l'organisation d'un évènement national (championnats du Monde d'Athlétisme en 2003, candidature de la France aux Jeux Olympiques...)
- ou encore des associations de solidarité internationale, ou bien destinées à promouvoir un pays étranger sur le plan culturel par exemple.

Une recherche spécifique a pu être menée pour approcher la répartition des associations créées à Paris ces dernières années, suivant leur rayonnement. Les résultats doivent être considérés avec prudence et plutôt comme des tendances, dès lors qu'ils s'appuient sur les seuls objets déclarés par les organismes. Ils sont repris dans le tableau suivant.

#### Répartition des créations selon leur périmètre d'intervention (en % arrondis)

Rayonnement	Culturel	Social	Sportif	Ensemble
Parisien	30	40	60	23 à 25
Régional	25	15	25	24 à 26
National	15	25	12	28 à 30
International	30	20	3	18 à 20
Total	100	100	100	100

Source : Journal officiel – CerPhi. Echantillon de 1000 associations créées entre septembre 1996 et décembre 2004 à différentes périodes de l'année. Observation réalisée à partir de l'objet complet de l'association.

Par comparaison, la remarquable enquête réalisée par le Matisse en 1999<sup>2</sup> montre qu'au plan national, 61.6% des associations françaises interviennent au niveau communal et intercommunal, 8.9% interviennent au niveau régional, 7.3% au niveau national et seulement 4.4%, au niveau international. Il y a donc logiquement des différences considérables. Mais ces différences se prolongent, avec des écarts importants selon le domaine d'intervention.

C'est ainsi qu'en observant les seules associations culturelles, on trouve moins d'associations à vocation nationale (environ 15%) au profit d'associations locales, régionales et internationales. Les associations sportives sont également beaucoup plus nombreuses (environ 60%) à concerner un quartier, un arrondissement, voire Paris dans son ensemble. Rares sont celles qui ont une vocation internationale (3%) et même nationale (12%). Les associations à caractère social agissent, pour 40% d'entre-elles au niveau de Paris, mais seulement pour 15% d'entre-elles au niveau régional.

Depuis 10 ans, entre 4300 et 5300 créations d'associations sont enregistrées chaque année à Paris. Jusqu'en 2000, le rythme annuel des créations est très voisin de celui de l'ensemble des départements français. Il s'accélère depuis 2000, avec des variations annuelles plus fortes dans la capitale. En raison de ce statut particulier, les services officiels enregistrent la création de nombreuses associations aux rayonnements national et international. De grands événements entre 2000 et 2004 comme le passage à l'Euro, le centenaire de la loi 1901 ont-ils eu une influence sur cette « fièvre créatrice » à Paris ?

#### 4. Des associations pour quoi faire ?

Partons des principaux objets de créations et observons la situation de Paris, par rapport à la région Ile-de-France, d'une part, et à l'ensemble national et au département du Nord, d'autre part.

#### Répartition des objets des associations créées depuis 10 ans (en %)

Objet	Paris	Ile-de-France	France	Nord
Sports	5,0	8,3	12,6	12,2
Culture	29,0	25,0	21,3	19,2
Loisirs	7,8	10,0	14,4	15,6
Social	16,5	17,9	15,9	17,4
Environnement	1,2	1,6	2,5	2,0
Autres	40,5	37,2	33,3	33,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>2</sup> Enquête Matisse – LES CNRS 1999

Source : Service association du journal officiel et traitement du CerPhi.

Le département du Nord est le département urbain le plus peuplé de France que nous avons par conséquent retenu à titre de comparaison. Il présente une répartition des créations d'associations assez voisine de la moyenne nationale. Celle de Paris s'en éloigne à bien des égards, montrant sur ce point également ses spécificités en tant que capitale.

Le tissu associatif est plus diversifié à Paris. Quand 65% des associations se créent dans les quatre principaux domaines au plan national, il y en a moins de 60% à Paris. On note une surreprésentation des créations d'associations culturelles (29% contre 21% au plan national) et une bien moindre proportion d'associations sportives et d'associations de loisirs. Les associations à vocation sociale sont un peu plus nombreuses à Paris, alors que celles qui sont liées à l'environnement le sont un peu moins.

Parmi les autres objets, on note une plus forte concentration à Paris de créations d'associations dans les domaines « *Techniques et recherche* » (14,5% contre 10,7% au plan national), « *Communication* » (6,7% contre 3,9%) et « *Santé* » (3,4% contre 2,7%).

On retrouve ces différences au niveau régional. Elles sont cependant moins marquées que pour Paris intra muros ; car si le poids de Paris est important au sein de la région (rappelons que 38.5% des créations d'associations en Ile-de-France sont enregistrées à Paris), les départements de la grande couronne présentent des caractéristiques plus proches des grands départements urbains de province. C'est ainsi que les créations d'associations sportives, ou encore de loisirs, certes proportionnellement moins nombreuses que sur l'ensemble de la France, y sont davantage représentées qu'à Paris. Inversement, les créations dans les domaines de la culture, de l'environnement, de la communication, des techniques et recherche, en Ile-de-France, sont plus fréquentes qu'au plan national sans pour autant atteindre les chiffres de Paris. On notera, concernant la région, la forte proportion des créations du domaine social, déjà observée, dans une moindre mesure à Paris.

Au bilan, on enregistre une augmentation continue des créations d'associations à Paris entre 1998 et 2003, conforme aux tendances régionale et nationale, mais très accentuée à compter de 2000, ce qui ne concourt pas à la stabilité du tissu associatif.

Celui-ci présente des spécificités très marquées liées au statut de la ville capitale. La moitié des associations ont un rayonnement national ou international, contre une proportion de 12% environ pour l'ensemble de la France. Il y a une diversité plus grande des domaines d'intervention des associations, avec une forte proportion d'associations culturelles, au détriment des associations sportives et de loisirs, dont le nombre de créations est nettement moins important qu'ailleurs.

## 5. Quelques informations sur les associations sportives

Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative dénombrait, en 2003, 2934 clubs sportifs à Paris. On compte ainsi 1,4 clubs pour 1.000 habitants, ce qui représente exactement la moitié du chiffre national de 2,8 pour 1.000 habitants, plaçant le département au 94<sup>e</sup> rang national, juste devant la Seine-Saint-Denis.

	France	Ile-de-France	Paris	Bouches-du-Rhône	Rhône	Nord
Nombre de clubs en 2003	167.385	19.843	2.934	4.427	4.125	5.939
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,8	1,8	1,4	2,4	2,5	2,3
Nombre de licenciés par club	82	107	87	90	96	92

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et population estimée par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Le nombre de licenciés par club est ici supérieur à la moyenne nationale (87 licenciés par club contre 82 au plan national), mais bien inférieur à la moyenne régionale (107) et à la moyenne des 3 départements provinciaux que nous avons retenus à titre de comparaison.

Quand on prend les principales disciplines enregistrées au plan national, reprises dans le tableau qui suit, on ne couvre que 14.7% des clubs et 26.2% des quelque 254.000 licenciés du département. Ceci qui montre la très grande diversité des activités pratiquées à Paris.

Disciplines	Nombre de clubs	Nombre de licences	Disciplines	Nombre de clubs	Nombre de licences
Athlétisme	47	2741	Handball	21	1306
Basket-ball	65	3767	Rugby	33	3567
Tennis	154	37637	Golf	65	13541
Gymnastique	14	2319	Volley-ball	33	1758

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Le niveau de vie constaté dans la capitale et la forte proportion de cadres n'est certainement pas étranger à la pratique nettement renforcée dans deux disciplines comme le tennis ou le golf.

Mais que peut-on dire de leur durée de vie, de leur taux de mortalité ; en d'autres termes, de la stabilité de ces clubs ? Nous disposons de l'opportunité de comparer le nombre de clubs en 1993 à celui de 2003 (tous deux recensés par le ministère de la Jeunesse et des Sports) et de les rapprocher du nombre de créations d'associations sportives sur une dizaine d'années. Nous pouvons donc, ici, approcher finement la notion de stabilité associative.

## 6. Forte instabilité associative à Paris

Prenons l'exemple du sport puisque nous disposons de toutes les données pour mesurer cette instabilité. Le ministère recensait 3.547 clubs à Paris en 1993. Nous avons comptabilisé 3.410 créations en dix années. Pour évaluer le nombre de disparitions, il suffit de comparer le nombre actuel de clubs (2.934 au cours de l'année 2003) à la somme des clubs existants il y a dix ans et des clubs créés depuis, soit 6.957. On compte ainsi 4.023 clubs disparus en dix ans, soit 57,8% des clubs qui ont eu une activité au cours de la même période. Le taux national de disparition se situe autour de 40%. Seule la Corse fait plus que Paris, avec un taux de disparition de 61%.

En région Ile-de-France, quatre départements se situent en revanche autour de la moyenne quant à ce taux de disparition. C'est ainsi que la Seine-Saint-Denis affiche un taux de 41,7%, le Val-d'Oise 40,1%, l'Essonne 39,6% et le Val-de-Marne 38,8%. De leur côté, les Hauts-de-Seine présentent une plus grande instabilité, avec un taux de 47,3% de disparition. Au contraire, les Yvelines font preuve d'une grande stabilité (31,8%). Les départements de province qui nous servent de repère affichent quant à eux un assez faible taux de disparition, avec 38,7% pour le Rhône qui progresse de 2% en dix ans quant au nombre de ses clubs, un taux moyen de 41,2% dans le Nord dont le nombre de clubs a baissé de 4%, et un taux plus élevé dans les Bouches-du-Rhône (45,9%) qui a pourtant augmenté de 10% le nombre de ses clubs en dix ans, du fait d'un très grand nombre de créations<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Cet indicateur est particulièrement intéressant car en matière de création les risques d'erreur sont quasi inexistantes quant au repérage de l'objet (la dénomination d'une association sportive ne prête pas à confusion et son classement dans la rubrique idoine ne pose pas de problème). Pour dénombrer les associations vivantes, pas de difficultés et de risque d'erreurs non plus.

Au bilan, Paris affiche aujourd'hui un nombre de clubs inférieur de 17% par rapport à la situation il y a dix ans, ce qui le décale fortement par rapport à la moyenne nationale (- 2,2%)<sup>4</sup>. Cela le rapproche des Hauts-de-Seine qui perdent également des clubs, pendant que les six autres départements de la région en gagnent, en même temps qu'ils ont fortement gagné en population. On peut aussi affirmer qu'une forte proportion d'organismes disparaît régulièrement à Paris, avec près de 60% de l'existant en 10 ans, ce qui place le département en avant dernier rang dans ce domaine, juste devant la Corse. C'est pour cela que l'on constate sa faible densité sportive (1,4 clubs pour 1000 habitants, contre 1,8 en Ile-de-France et 2,8 au niveau national).

Ce constat précis et assuré dans le domaine du sport est-il transposable à l'ensemble du secteur associatif ? C'est ce que nous avançons dans notre dernière étude nationale<sup>5</sup> après avoir observé une très forte corrélation entre les créations dans le domaine du sport et l'ensemble des créations d'associations. Ainsi émettrons-nous l'hypothèse selon laquelle le secteur associatif de Paris semble souffrir d'une instabilité certaine.

Toujours pour évaluer la stabilité associative, nous disposons par ailleurs d'un indice complémentaire. Les services du Journal officiel enregistrent à la fois les créations, les modifications (objet, adresses, statuts...), et les dissolutions. Sans trop insister sur ces dernières qui ne sont que rarement déclarées, intéressons-nous aux deux premières et rapprochons-les dans les tableaux suivants.

### Déclarations au Journal officiel à Paris

Indicateurs	France	Ile-de-France	Paris
Modifications/Créations (en %)	56	54	61
Dissolutions/Créations (en %)	18	14	11

Source : Service Associations du Journal officiel et traitement du CerPhi. Données sur 10 ans.

Partons du principe, assez bien vérifié au niveau national, selon lequel dans certains départements, plutôt situés au Nord de la France, on préfère renforcer l'existant, et dans certains autres, plutôt dans le Sud de la France, on semble préférer créer. Le renforcement se traduit généralement par des modifications de statuts et d'objet<sup>6</sup>, que l'on va donc comparer aux créations. On compte 56 modifications pour 100 créations au plan national. On en compte 61 à Paris et 54 dans l'ensemble de l'Ile-de-France.

Il semble que Paris fasse ici aussi exception. Le fort taux de modifications de statuts ne peut être mis sur le compte d'une bonne stabilité. On pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle il serait lié à la structure même du tissu associatif. En effet, les associations bien informées des procédures sont plus nombreuses à Paris qu'ailleurs si l'on compte parmi elles, toutes celles qui organisent leurs activités bien au-delà de la capitale.

Le faible taux de déclarations de dissolutions (11 pour 100 créations, contre 18 au plan national), montre que l'on est ici moins bon élève qu'ailleurs, et qu'on ne prend généralement pas la peine de procéder à cette formalité qui est pourtant gratuite. Cette faible proportion de dissolutions pourrait aussi correspondre à une plus forte proportion d'associations en sommeil.

<sup>4</sup> Pour autant, on constate une certaine reprise ces dernières années, avec une légère hausse de 2% du nombre de clubs en 2002 et de 2,5% en 2003.

<sup>5</sup> « *La France associative en mouvement* » CerPhi avec *Juris Associations* – octobre 2005

<sup>6</sup> Par exemple pour étendre son activité à des objectifs complémentaires, ou encore pour élargir le périmètre de son intervention. Ceci posé, certaines modifications peuvent être de pure forme, comme les changements de siège. Toutefois, dans notre étude 2004, nous avons montré que la proportion des « *modifications d'ambition* », comme le changement d'objet, est à la fois significative (plus de 50% des modifications) et comparable d'un département à l'autre. C'est la raison pour laquelle nous avons pris le parti d'utiliser cet indicateur.

## 7. Les associations employeurs

L'INSEE recense en France environ 169.000 associations disposant d'au moins un salarié, soit entre 16% et 17% du total des associations. Qu'en est-il à Paris qui représente un peu moins de 6,4% de ces associations, et dans chacun des 20 arrondissements ? Un tableau permet de rapprocher ces données actualisées au mois d'octobre 2005.

Effectif salarié	Paris		Ile de France		France	
	Nombre	Structure	Nombre	Structure	Nombre	Structure
1 à 2 salariés	5921	54,5	14036	51,7	92909	55,1
3 à 5 salariés	1824	16,8	4527	16,7	26535	15,7
6 à 9 salariés	1152	10,6	3044	11,2	16106	9,6
10 à 19 salariés	899	8,3	2523	9,3	14876	8,8
20 à 49 salariés	681	6,3	1988	7,3	12339	7,3
50 à 99 salariés	218	2,0	644	2,4	4098	2,4
100 à 199 salariés	93	0,9	257	0,8	1288	0,8
200 à 249 salariés	24	0,2	35	0,1	150	0,1
250 à 499 salariés	37	0,3	64	0,2	230	0,1
500 à 999 salariés	8	0,1	13	0,0	60	0,0
Plus de 1000 salariés	1	0,0	5	0,0	28	0,0
<b>Total avec salariés</b>	<b>10858</b>	<b>100,0</b>	<b>27136</b>	<b>100,0</b>	<b>168619</b>	<b>100,0</b>

Source : Données SIRENE de l'INSEE, actualisées au mois d'octobre 2005.

On trouve à Paris davantage d'associations de plus de 100 salariés, en raison de la présence de nombreuses fédérations, de groupements professionnels et des sièges sociaux d'associations nationales. C'est encore une spécificité de la capitale car la surreprésentation de ces grosses structures n'apparaît pas dans la répartition régionale. A l'opposé, Paris compte une moindre proportion d'associations de 1 à 2 salariés, et c'est encore plus vrai pour l'ensemble de l'Ile-de-France. La capitale dispose en revanche d'un tissu plus dense d'associations de 3 à 9 salariés. Il en est de même au niveau régional avec une proportion également importante d'associations de 10 à 19 salariés. Le tableau suivant fait le point pour chaque arrondissement.

Arrondissements	Total associations employeurs	Répartition par taille suivant le nombre de salariés (en %)				
		1 à 2	3 à 9	10 à 50	50 et +	Total
1 <sup>er</sup> arrondissement	325	55,1	26,5	15,1	3,4	100,0
2 <sup>e</sup> arrondissement	226	52,7	28,3	17,3	1,8	100,0
3 <sup>e</sup> arrondissement	241	58,9	25,3	13,3	2,5	100,0
4 <sup>e</sup> arrondissement	247	53,0	26,7	16,2	4,0	100,0
5 <sup>e</sup> arrondissement	407	60,4	24,3	12,3	2,9	100,0
6 <sup>e</sup> arrondissement	404	54,2	29,7	13,6	2,5	100,0
7 <sup>e</sup> arrondissement	509	52,8	30,5	12,2	4,5	100,0
8 <sup>e</sup> arrondissement	770	51,0	30,0	15,5	3,5	100,0
9 <sup>e</sup> arrondissement	612	46,6	34,0	15,0	4,4	100,0
10 <sup>e</sup> arrondissement	659	50,5	29,6	15,6	4,2	100,0
11 <sup>e</sup> arrondissement	806	60,7	24,1	12,9	2,4	100,0
12 <sup>e</sup> arrondissement	564	54,4	26,8	14,4	4,4	100,0
13 <sup>e</sup> arrondissement	673	51,9	27,3	15,5	5,3	100,0
14 <sup>e</sup> arrondissement	579	52,7	29,5	13,5	4,3	100,0
15 <sup>e</sup> arrondissement	815	51,7	28,8	16,3	3,2	100,0

16 <sup>e</sup> arrondissement	591	52,3	27,9	15,9	3,9	100,0
17 <sup>e</sup> arrondissement	570	48,9	31,6	16,1	3,3	100,0
18 <sup>e</sup> arrondissement	604	61,9	21,7	13,6	2,8	100,0
19 <sup>e</sup> arrondissement	553	57,7	23,0	16,1	3,3	100,0
20 <sup>ème</sup> arrondissement	638	55,5	27,6	14,3	2,7	100,0

Source : Données SIRENE de l'INSEE, actualisées au mois d'octobre 2005.

Les différences sont importantes suivant les arrondissements. La part des associations de 1 à 2 salariés varie de 46.6% dans le 9<sup>ème</sup> à 61.9% dans le 18<sup>ème</sup> ; celle des associations de 3 à 9 salariés varie de 21,7% dans le 18<sup>ème</sup> à 34% dans le 9<sup>ème</sup>.

Les écarts tendent ensuite à se réduire, s'agissant des plus grosses associations. Retenons quelques spécificités : le 9<sup>ème</sup> arrondissement concentre beaucoup d'associations employant plus de 50 personnes, notamment les plus grosses de 200 salariés et plus. Le 2<sup>ème</sup> arrondissement regroupe davantage de structures de 3 à 9 et de 10 à 50 salariés ; le 7<sup>ème</sup>, arrondissement, quartier des grandes administrations, accueille une part importante d'associations de plus de 50 salariés. Mais c'est le 13<sup>ème</sup> arrondissement qui arrive en tête, en accueillant à lui seul 10% des associations parisiennes de plus de 50 salariés.

En termes d'emplois, nos estimations nous permettent d'indiquer que le nombre total de salariés du monde associatif se situe, à Paris, entre 105.000 et 115.000 personnes, pour environ 1.600.000 salariés sur le territoire national. Cela représente environ 5% de l'emploi en équivalent temps plein, au plan national, mais près de 8% de la population active car la proportion des salariés travaillant à temps partiel est plus importante dans les associations.

Les départements comparables auxquels nous nous référons présentent des situations assez variées mais avec une densité d'associations bien inférieure à celle de la capitale, comme le montre le tableau suivant.

	Nombre d'associations employeurs pour 1000 habitants	Part des associations de 1 à 2 salariés (en %)
Paris	5,1	54,5
Nord	2,1	47,7
Bouches-du-Rhône	3,1	57,6
Rhône	3,1	49,4
Seine-Saint-Denis	1,6	49,8

Source : Données SIRENE de l'INSEE

Pour un total de l'ordre de 10.500 à 11.000 associations employeurs, Paris présente plutôt une forte proportion de structures moyennes et importantes. En effet, le département figure seulement au 61<sup>ème</sup> rang national pour sa proportion d'associations comportant 1 ou 2 salariés. On le trouve en revanche au 2<sup>ème</sup> rang national pour le nombre de ses associations employeurs pour 1000 habitants.

## 8. Estimation du nombre d'associations vivantes à Paris

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude. Les chercheurs en sont à effectuer des estimations avec prudence. Pour ce qui nous concerne, nous utilisons deux approches complémentaires pour parvenir à une fourchette proposée au lecteur :

☞ Au plan national, nos travaux effectués en prolongement de ceux qui ont été menés par Edith Archambault et Viviane Tchernonog<sup>7</sup> nous ont conduits à évaluer en 2004 à un million le nombre d'organismes vivants pour l'ensemble du territoire.<sup>8</sup> Dès lors que Paris représente 7,5% du total des créations enregistrées au plan national sur 10 ans, si nous appliquions ce ratio, nous parviendrions à un total de l'ordre de 75.000 associations, qu'il faudra sensiblement minorer pour tenir compte de la forte instabilité dans le département.

☞ Les enquêtes nationales ont montré que la proportion des associations employeurs était de l'ordre de 16 à 17% du total associatif. Appliqué au département, ce pourcentage nous conduit à estimer le nombre d'organismes vivants dans une fourchette de 64.000 à 68.000 associations. Nous serons également conduits à minorer ce chiffre, pour tenir compte de la très forte densité des associations employeurs observée dans la capitale.

Nous avancerons donc une prudente fourchette de 50.000 à 60.000 associations pour estimer le nombre d'associations vivantes, ou en sommeil provisoire, dans la capitale. N'oublions pas qu'il y a parmi elles une petite moitié d'associations à vocation nationale ou internationale. Il est donc probable que Paris comporte aujourd'hui entre 25.000 et 30.000 associations<sup>9</sup> qui se consacrent à des objectifs parisiens ou régionaux qui se confondent assez souvent. En toute hypothèse, cela montre que le département dispose d'une force considérable, au service de l'intérêt général, et au plus profond des quartiers, dans un maillage extrêmement fin et très précieux. Cela montre aussi, comme on va le voir plus loin, qu'au-delà de cette donnée déjà très significative, un très grand nombre de bénévoles sont mobilisés, que ce soit sur un mode régulier ou dans une démarche plus ponctuelle, mais toujours dans une attitude généreuse et citoyenne.

---

<sup>7</sup> Au sein du laboratoire Matisse (Modélisations Appliquées, Transformations Institutionnelles et Stratégies Socio-économiques) du CNRS [www.matisse.univ-paris1.fr](http://www.matisse.univ-paris1.fr)

<sup>8</sup> « *Evolutions de la France associative* » avec Associations mode d'emploi – CerPhi – Novembre 2004.

<sup>9</sup> Cela pourrait représenter entre 1.000 et 1500 associations par arrondissement, dont une très large majorité sont connues et répertoriées par les Comités d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA). Selon le principe retenu par l'article L. 2511-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, " *les associations participent à la vie municipale* ". Le CICA réunit les représentants des associations exerçant leur activité dans l'arrondissement, au moins une fois par trimestre. A titre d'exemple, le CICA du 19<sup>e</sup> arrondissement recense actuellement 840 associations.

# Un aperçu du bénévolat à Paris

## 9. D'abord quelques repères au plan national<sup>10</sup>

L'INSEE<sup>11</sup> évalue à 13 millions le nombre de bénévoles de plus de 15 ans, dont près de 11 millions agissent dans le cadre des associations. Parmi eux, distinguons ceux que l'on nomme les bénévoles réguliers (un peu plus de 40%) sur lesquels les associations peuvent compter tout au long de l'année pour des missions bien définies. Ne négligeons pas par ailleurs les bénévoles occasionnels que l'on trouve aux moments forts de la vie de l'association, et qui, à Paris comme ailleurs, agissent bien souvent au profit de plusieurs organismes. **Il est donc important de ne pas introduire une forme de jugement de valeurs entre les catégories de bénévoles, au travers de segmentations statistiques par ailleurs indispensables.**

☞ Les bénévoles réguliers constituent ce « *noyau dur* » indispensable au fonctionnement des associations. Lionel Prouteau<sup>12</sup> estime qu'ils sont de l'ordre de 5 millions à agir au sein des associations. Il semble que cette catégorie de personnes fortement engagées ait fortement diminué au cours des dernières années. Ainsi la proportion des hommes bénévoles réguliers serait passée peu à peu de 18% à 10% environ, avec une chute particulièrement forte entre 40 et 60 ans. En revanche, la proportion des femmes s'est un peu moins repliée, de 8% à 6%. Leur engagement s'est donc mieux maintenu, même si elles ont plus de mal que les hommes à accéder aux responsabilités.<sup>13</sup> Au bilan, on ne compterait plus désormais qu'un peu moins de 10% de bénévoles réguliers, contre 13% en 1997-1998.

☞ Puisque la proportion générale de bénévoles n'a pas faibli, c'est à une forte mutation que l'on assiste, avec des acteurs de plus en plus « *occasionnels* ». Tous les responsables associatifs le constatent et s'en préoccupent légitimement. Ils auront demain à résoudre cette difficile question de concilier des besoins pérennes et des bonnes volontés plus éphémères. Même si plus de six millions de Français bénévoles occasionnels interviennent dans plusieurs associations, nous sommes et nous serons de plus en plus loin du compte.

☞ Sans que cela constitue la seule réponse au problème, insistons ici sur une fort belle diversification de l'engagement bénévole, avec l'émergence de ce que l'on nomme désormais les « *missions bénévoles* », en particulier chez les 25-45 ans. Ce concept nouveau<sup>14</sup>, très valorisant, permet à une « *personne ressource* » compétente de répondre à un besoin précis et le plus souvent ponctuel d'une association. Son succès auprès des générations à l'emploi du temps professionnel et familial souvent très chargé montre que cette mutation de l'engagement bénévole n'est pas le signe d'un renoncement ni d'un désintérêt des Français, mais qu'il convient de proposer des formules nouvelles en adéquation avec les contraintes de la vie quotidienne et les modes de vie actuels.

Cette diversification s'avère d'autant plus urgente que la multiplication des associations avive la concurrence. Avec 70.000 nouveaux organismes chaque année en France, forcément en recherche de bonnes volontés, on ressent déjà une forte tension sur la ressource bénévole qu'il faut bien partager. Pour plus de 80% des associations qui ne comptent que sur cette ressource, et

<sup>10</sup> Soyons clairs : il s'agit ici du rappel des données publiées depuis quelques années dans le cadre d'enquêtes nationales et que le CerPhi se limite à mettre en perspective.

<sup>11</sup> INSEE Première n°946 - *La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles* – février 2004.

<sup>12</sup> Economie et Statistique n°372, 2004 *Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative*

<sup>13</sup> Pour en savoir plus, consulter « *La France bénévole 2006* », avec France Bénévolat – CerPhi – Mars 2006 sur [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org).

<sup>14</sup> Développé par l'association « *Passerelles & Compétences* ». [www.passerellesetcompetences.org](http://www.passerellesetcompetences.org)

si l'on tient compte des nombreuses personnes engagées dans plusieurs associations, on peut estimer qu'elles disposent d'un nombre de bénévoles réguliers, fluctuant entre 3 et 6 en moyenne, et d'un nombre de bénévoles occasionnels qui peut varier en moyenne entre 7 et 10. Tout cela pour des besoins toujours plus nombreux et des attentes toujours plus exigeantes.

## 10. Les bénévoles du département

### a) Les « bâtisseurs associatifs »

Au sein des associations, il y a donc des hommes et des femmes qui les animent et qui les font vivre. Mais il y a d'abord ceux et celles qui décident de les créer et que nous appelons les « **bâtisseurs associatifs** ». Prenons le total des associations qui ont vu le jour au cours de la décennie, et cumulons ces bâtisseurs car toutes les études ont montré leur fidélité à leurs organismes. On parvient à un total respectable de plus de 190.000 bâtisseurs (4 en moyenne par association). Si tous ces bâtisseurs étaient parisiens, ce qui naturellement n'est pas le cas<sup>15</sup>, ce nombre correspondrait à plus de 12% de la population parisienne de 18 à 70 ans que nous avons prise en référence. Cette proportion est exprimée pour tous les départements français et elle est reprise dans le tableau suivant pour ceux que nous avons retenus à titre de comparaison. Il nous semble vraisemblable que la proportion de bâtisseurs parisiens se situe autour de 5%, soit assez proche des départements les plus urbanisés comme le Nord ou le voisin de Seine-Saint-Denis.

Même si tous les créateurs des associations dont le siège est à Paris n'habitent pas la capitale, ne négligeons pas, sous prétexte de sa spécificité, les initiatives de ces quelques 370.000 (5% des 18-70 ans) parisiens et parisiennes (d'adoption, le plus souvent) qui, au cours des 10 dernières années, ont pris la décision de créer une association. Les uns pour faciliter le dialogue des femmes africaines du 13<sup>ème</sup> arrondissement ; les autres, pour aider à la promotion de jeunes artistes méconnus ; d'autres encore, pour mettre en place des ateliers pour les élèves défavorisés..... Nombre de ces « bâtisseurs » sont vraisemblablement encore à leur poste aujourd'hui, mais il est difficile d'en apprécier le nombre.

#### Les bâtisseurs dans la population de 18 à 70 ans (en %)

Départements	Bâtisseurs (en %) et rang national
Nord	5,5 (71 <sup>ème</sup> )
Bouches-du-Rhône	9,1 (13 <sup>ème</sup> )
Rhône	7,4 (31 <sup>ème</sup> )
Seine-Saint-Denis	5,0 (88 <sup>ème</sup> )

Source : « *La France associative en mouvement* ». CerPhi – octobre 2005. Moyenne nationale sur 10 ans : 6,7%

La proportion plus forte du Rhône et plus forte encore des Bouches-du-Rhône, correspond à cette stratification nationale que l'on observe, et selon laquelle la propension à créer des associations est d'autant plus nette que l'on se déplace vers le Sud. Quoi qu'il en soit, il convient de préciser que le nombre de bâtisseurs est un indicateur qui n'a pas de rapport direct avec le nombre de bénévoles réguliers<sup>16</sup>. Si une part importante de « bâtisseurs » parisiens sont vraisemblablement bénévoles réguliers, ils ne sont pas les seuls, fort heureusement.

### b) Les bénévoles dans le domaine social et caritatif

Nos études nationales sur « *La France bénévole* », comportent les données des quinze réseaux importants avec lesquels nous travaillons, et qui agissent particulièrement dans le secteur de l'action sociale. Avec un panel de plus de 210.000 bénévoles réguliers répartis sur l'ensemble du territoire<sup>17</sup>, nous pouvons situer le département pour sa proportion de bénévoles réguliers parmi les personnes de 18 à 70 ans.

<sup>15</sup> De très nombreuses associations déclarées à Paris, en particulier lorsqu'elles ont une vocation qui dépasse le périmètre de la capitale, sont en effet créées par des personnes qui peuvent résider dans d'autres points du territoire.

<sup>16</sup> Nous appelons ainsi, par convention, un bénévole qui a une fonction précise dans une association, et qui intervient tout au long de l'année, ou de la saison, au rythme de l'activité de l'organisme.

<sup>17</sup> Appartenant très largement au domaine social et caritatif, en particulier au Secours catholique, aux Restaurants du cœur, au Secours populaire, à la Croix-rouge Française, aux Petits frères des pauvres, à l'Association des paralysés de France...

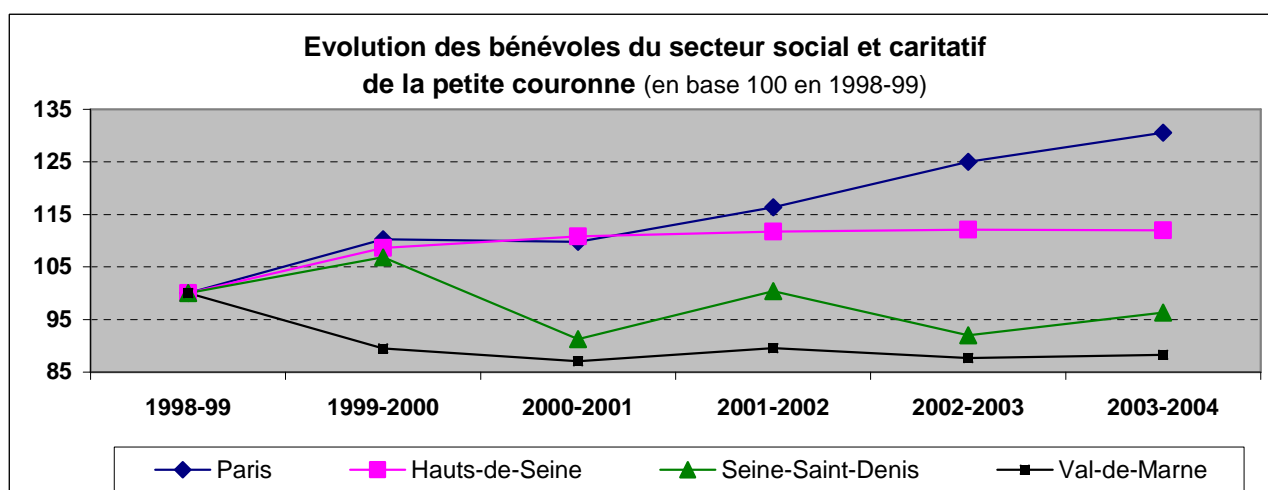
### Classement départemental selon la proportion de bénévoles du domaine social <sup>(1)</sup> et caritatif

Départements	Rang
<b>Paris</b>	<b>65</b>
Nord	41
Bouches-du-Rhône	90
Rhône	72
Seine-Saint-Denis	91

Source : CerPhi. (1) à partir d'un échantillon de 210.000 bénévoles réguliers en 2003-2004 et par rapport à la population de 18 à 70 ans.

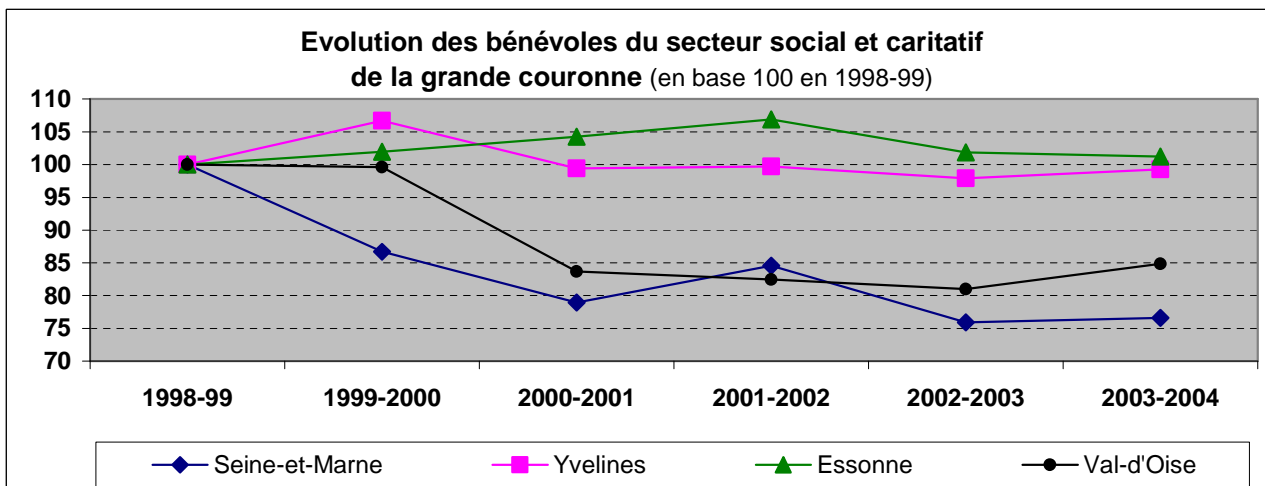
Paris vient après le département du Nord, mais un peu avant le Rhône, et nettement devant la Seine-Saint-Denis voisine et les Bouches-du-Rhône. Certes, de nombreux bénévoles intervenant dans des associations de la capitale habitent sans doute en banlieue. Pour autant, cet assez bon classement pour un département urbain semble aller à l'encontre de certaines idées reçues. Les parisiens ne feraient pas autant preuve d'individualisme et d'indifférence qu'on le dit. Ils ont du reste tous les jours sous les yeux les stigmates de la pauvreté, côtoyant parfois un certain luxe insolent. Notons aussi que le fort taux d'activité des parisiennes (77,7%) ne semble pas jouer puisque les Bouches-du-Rhône se situent 25 rangs plus loin, en dépit d'un taux d'activité plus faible chez les femmes (69,8%). Insistons sur ce point dans la mesure où près des deux tiers des bénévoles du secteur social sont des femmes.

Mais revenons à la notion de « ressource bénévole » et examinons comment elle varie d'une année sur l'autre dans le domaine social, et toujours au moyen du panel de 210.000 bénévoles réguliers indiqué plus haut. Compte tenu des fortes interpénétrations que l'on peut constater dans la région Ile-de-France, il nous a paru ici utile de présenter la situation dans chacun des huit départements, d'abord en petite couronne, puis en grande couronne. Les deux graphiques correspondants sont construits en base 100 pour que l'on puisse comparer les variations annuelles.



Source : CerPhi à partir d'un échantillon national de 210.000 bénévoles du domaine social et caritatif.

Paris est le seul département francilien à enregistrer une augmentation constante du nombre de bénévoles dans le domaine social et caritatif. Sur les 6 dernières années, on observe juste une pause au cours de l'année 2000-2001. En petite couronne, les Hauts-de-Seine se maintiennent, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis enregistrent une légère perte de bénévoles dans notre échantillon.

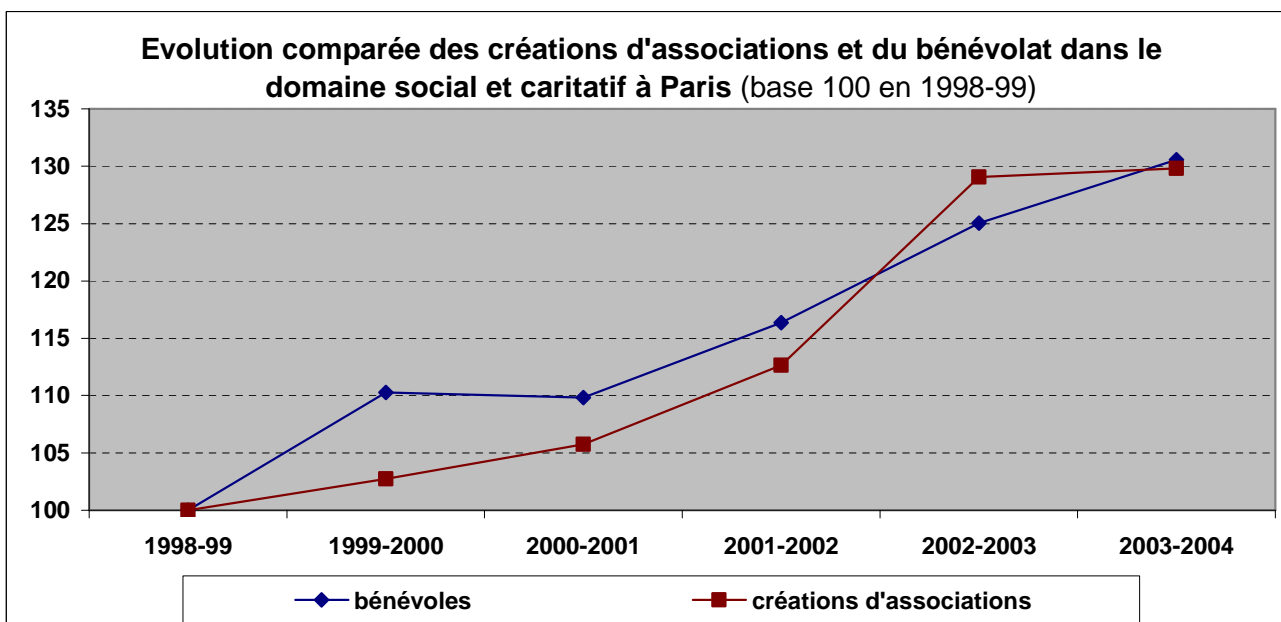


Source : CerPhi à partir d'un échantillon national de 210.000 bénévoles du domaine social et caritatif

Si les Yvelines et l'Essonne se maintiennent à peu près au cours de cette période de six années, le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne ont perdu environ 20% des bénévoles dans notre échantillon. La perte a été brutale au cours des années 1999 à 2001.

### c) créations d'associations et bénévolat dans le domaine social et caritatif

Puisque nous disposons, sur une période significative de six années, de l'évolution du nombre de créations et du nombre de bénévoles dans notre panel, composé des mêmes associations au fil des années, il était tentant, comme nous l'avons fait au niveau national, de voir si ces associations souffrent plus particulièrement les années de nombreuses créations. Ne serait-ce que parce qu'il faut partager la ressource bénévole avec les associations nouvelles. C'est nettement le cas au plan national, mais qu'en est-il à Paris ? Le graphique met en perspective l'évolution de ce bénévolat et celle des créations. Il est construit en base 100 en 1998-1999, pour faciliter la lecture.



Sources : Journal officiel et CerPhi à partir de notre échantillon de bénévoles.

La capitale se distingue une fois de plus de la tendance nationale, puisque l'augmentation des créations d'associations n'empêche pas une évolution également positive du bénévolat observé dans les associations stables de notre échantillon. Ceci est vraisemblablement lié au fait que bon nombre d'associations créées concernent des périmètres dépassant largement la capitale et mobilisant des bénévoles intervenant à un autre niveau, et oeuvrant dans de tous autres secteurs

d'activité. Ce qui éviterait la concurrence entre anciens et nouveaux organismes que l'on peut constater ailleurs.

Il est donc intéressant de noter ici une progression de l'ordre de 30% du nombre de bénévoles oeuvrant dans les antennes parisiennes de grands réseaux agissant dans le domaine social et caritatif. Sans doute en lien avec la progression du nombre de personnes en difficulté. Notons aussi que le bénévolat semble bien résister à la « *fièvre créatrice* » que l'on a observée à Paris ces dernières années. Ces constats positifs sont d'autant plus à souligner que les conditions de vie et de transports sont assez difficiles dans la capitale, et que la proportion des femmes actives y est plus importante qu'ailleurs.

#### **d) Dans le domaine sportif**

Les données des services du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative montrent qu'il y a en moyenne nationale 8 dirigeants par club au plan national. Si l'on applique cette moyenne pour Paris, on parvient à un nombre assez impressionnant de l'ordre de 23.500 dirigeants sportifs dans le département. Sachant naturellement qu'ils ne sont pas tous parisiens.

Par ailleurs, on compte environ 7 hommes pour 3 femmes chez les dirigeants. Qu'en est-il dans le panorama de nos départements ? Un tableau indique la proportion de femmes parmi les dirigeants sportifs de chaque département et révèle que Paris laisse assez peu de place aux femmes au sein des instances dirigeantes des clubs ; en particulier si l'on compare à la Seine-Saint-Denis voisine. Mais avant de trancher quant à la misogynie réelle ou supposée de chaque département, il faudrait tenir compte de la place de chaque discipline. En effet, quand il y a dans un département proportionnellement plus de clubs de gymnastique ou de natation, traditionnellement plus riches en dirigeantes, il affiche une proportion plus forte que s'il comporte une proportion très élevée de clubs de football ou de rugby. Limitons-nous donc au constat pour le moment.

#### **Proportion de femmes parmi les dirigeants (en %)**

<b>Département</b>	<b>Proportion de femmes parmi les dirigeants sportifs (en %)</b>
<b>Paris</b>	<b>29</b>
Nord	27
Bouches-du-Rhône	31
Rhône	33
Seine-Saint-Denis	33

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Attention, il s'agit ici seulement des dirigeants, sachant que tous les dirigeants sont bénévoles, la plupart du temps réguliers, mais que tous les bénévoles ne sont naturellement pas dirigeants. Une enquête est en cours dans le département de Loire-Atlantique, en lien avec la direction départementale de la jeunesse et des sports et France Bénévolat Nantes atlantique, pour mesurer avec précision la proportion de bénévoles non dirigeants, et mieux approcher ainsi le nombre total de ceux qui agissent dans le domaine du sport.

#### **e) Combien de bénévoles à Paris ?**

Exercice très difficile en général et pratiquement impossible à Paris. En effet, notre repère, construit à partir du nombre d'associations créées en dix ans et du nombre estimé d'associations vivantes, ne peut ici fonctionner. En particulier dans la mesure où de très nombreuses associations à caractère régional, national ou international fonctionnent avec des bénévoles sans lien véritable avec Paris. En particulier aussi dans la mesure où nombre d'habitants d'Ile-de-France passent leur

journée dans un département qu'ils n'habitent pas, que ce soit pour leur travail, pour leurs loisirs ou encore pour leurs activités bénévoles.

Nous nous sommes donc concentrés sur une estimation régionale. La seule approche réaliste à nos yeux, a consisté à partir du nombre estimé d'associations vivantes en Ile-de-France. Si l'on considère qu'il pourrait y avoir entre 160.000 et 180.000 associations vivantes dans les huit départements concernés, soit autour de 17 % du total national, le nombre de bénévoles réguliers pourrait se situer entre 800.000 et 900.000.

En élargissant à l'ensemble des bénévoles, après avoir ajouté les personnes qui interviennent occasionnellement, on pourrait parvenir à un total dépassant 2.000.000 de personnes intervenant à titre bénévole pour l'ensemble de l'Ile-de-France. Sachant que cette intervention porte sur toute sorte d'associations, qu'elles soient à vocation parisienne ou régionale, ou qu'elles soient de portée nationale ou internationale.

# Paris en quelques traits...

☞ Capitale d'un Pays fortement centralisé, Paris présente des spécificités réelles par rapport aux autres départements. En particulier par la forte proportion d'associations à caractère national ou international (près de la moitié) qui s'y créent chaque année.

☞ Paris se situe désormais sur un rythme de créations de l'ordre de 5.500 associations nouvelles chaque année.

☞ Le tissu associatif est plus diversifié à Paris, avec des créations d'associations plus fréquentes dans le domaine culturel et moins nombreuses dans le sport et les loisirs.

☞ Aujourd'hui, Paris pourrait compter aujourd'hui entre 50.000 et 60.000 associations vivantes, dont une large moitié à vocation parisienne ou régionale, et dont plus de 10.500 emploient un nombre total de salariés estimé entre 105.000 et 115.000.

☞ Le secteur associatif est fortement créateur d'emplois à Paris. On compte en effet presque deux fois plus d'associations employeurs pour 1000 habitants que dans la moyenne des départements français (5,1 pour 2,8)

☞ L'observation du secteur sportif montre une forte instabilité associative, avec près de 60% de disparitions en 10 ans. Paris compte néanmoins près de 3.000 clubs sportifs et plus de 254.000 licenciés, pour un nombre sans doute beaucoup plus élevé de pratiquants sportifs.



# L'intermédiation active, une fonction réellement indispensable à Paris

Paris présente bien sûr les caractéristiques des grandes métropoles, mais avec quelques spécificités supplémentaires :

- ✚ On ne peut ici parler de « *bassin d'emplois* » au sens où le définissent les géographes, c'est-à-dire d'un lieu où des personnes à la fois travaillent, habitent et consomment, compte tenu de l'éclatement très fréquent de ces 3 paramètres ;
- ✚ En effet, des parisiens travaillent en banlieue, voire plus loin ; des banlieusards travaillent à Paris. Ces migrations journalières alternées jouent évidemment sur les disponibilités des personnes, en particulier des jeunes et des actifs, et fortement sur les sentiments d'appartenance territoriale ;
- ✚ Les jeunes bougent beaucoup, d'où une plus grande difficulté éprouvée pour une insertion durable ;
- ✚ Et pourtant, paradoxalement, les parisiens sont très attachés à « *leur quartier* », notion peut-être assez vague en termes de découpage objectif, mais assez précise dans les représentations individuelles, d'où une vitalité associative de quartier particulièrement foisonnante ;
- ✚ « *L'offre* » des grandes associations y est plus visible encore qu'ailleurs, et pourtant, telles Moloch, elles sont insatiables, car non seulement elles recrutent des bénévoles pour leurs besoins de proximité, mais elles recrutent aussi pour des projets nationaux ou transversaux, ou encore pour des actions pilotes ou expérimentales. Les toutes petites recrutent par réseau personnel ou familial. Et il est à peu près certain, qu'en plus qu'ailleurs, ce sont très certainement les associations de taille moyenne qui souffrent le plus en matière de visibilité et de difficultés de recrutement.<sup>18</sup>

France Bénévolat est très attachée à la notion « *d'intermédiation active* », qui va bien au-delà de la notion de rapprochement automatique, par exemple via Internet. Même si ce dispositif a toute sa place et prend toute sa valeur, il ne peut répondre qu'à des besoins bien identifiés, mais très sélectifs d'associations qui sont très au clair sur le contenu de leurs missions bénévoles et qui sont habituées à utiliser Internet (une petite minorité). Il ne peut répondre qu'à l'attente de personnes habituées à s'engager et très au clair sur leur « *Projet bénévole* » et leur disponibilité (une autre minorité). Dans la majorité des cas, un « *accompagnement personnalisé* » des unes et des autres est indispensable. L'action d'un intermédiaire compétent et très présent est donc nécessaire.

---

<sup>18</sup> Voir *La France bénévole*, CerPhi avec France Bénévolat – mars 2005

C'est cette intermédiation dont il faut rappeler ici la définition :

***Sur le champ du bénévolat, «par intermédiation active », France Bénévolat entend :***

***1) la promotion volontariste du bénévolat :***

***- par cible de publics (les jeunes, les salariés, les actifs, « les femmes au foyer », les demandeurs d'emploi, les retraités) ;***

***-par secteur de la vie associative (la solidarité, le sport, la culture, l'éducation...);***

***- par territoire (bassins de vie ou arrondissements) ;***

***2) la sensibilisation, voire la formation, des associations aux conditions d'accueil, d'intégration, de reconnaissance et de fidélisation des bénévoles ;***

***3) un travail amont et permanent, si possible anticipé, avec les associations partenaires sur le contenu de leurs missions bénévoles (nature des activités, exigences, disponibilités nécessaires, accompagnement des bénévoles, etc.) ;***

***4) les moyens à mettre en œuvre localement pour une meilleure lisibilité des associations (Forums des associations, Maisons des Associations, répertoire « qualifié » des associations, guide des innovations associatives...);***

***5) l'orientation , via les sites Internet, des personnes ayant des projets précis vers les associations ayant des besoins de compétences bénévoles clairement décrits ;***

***6) bien sûr, l'accueil de qualité, le conseil et l'orientation, parfois approfondie, des bénévoles potentiels accueillis, ainsi que leur suivi au sein des associations partenaires.***

Dans le contexte spécifique de la ville de Paris, et compte tenu de cette définition, France Bénévolat trace les orientations prioritaires suivantes, à mettre en débat avec les responsables politiques et techniques de la Ville de Paris, et des mairies d'arrondissement :

- ✚ Privilégier la création d'Antennes de proximité dans les arrondissements disposant de Maisons d'Associations, surtout quand ces Maisons sont couplées avec des CICA dynamiques ; cette priorité paraît évidente, tellement ces lieux sont des espaces privilégiés, très accessibles aux associations de proximité, et des lieux de travail collectif ; le démarrage, très prometteur, avec la Maison des Associations du XIX<sup>e</sup> arrondissement paraît constituer un prototype qui peut se démultiplier assez vite ;
- ✚ De façon transversale, développer des Relais par public : Relais Etudiants (Grandes Ecoles et Universités), Relais Retraités (Caisses de Retraites et Associations de Retraités), Relais Entreprises et Actifs (dans un premier temps, privilégier les grandes entreprises de l'Economie Sociale), Relais Personnes en risque d'exclusion (Centres Sociaux, voire Agences locales pour l'Emploi) ;
- ✚ Expérimenter des actions de promotion active (centres commerciaux, marchés de Noël,...), dans la mesure où les personnes peuvent et aiment être sollicitées ;
- ✚ Bien sûr, augmenter le nombre de saisies (offres et demandes) sur le site [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org) pour « le marché de rapprochement automatique ».